



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

Session juin 2011

# SUJET

C.A.P. NAVIGATION FLUVIALE

Epreuve Pratique

EP2 : Mise en oeuvre

Partie : conduite - manoeuvre - canotage

Durée de cette partie : 5 h 00

Durée totale de l'épreuve : 12 h 00 - Coefficient : 12

Sujet paginé de 1/4 à 4/4

A l'issue de la composition les candidats doivent restituer l'intégralité des documents

EXAMEN : C.A.P. NAVIGATION FLUVIALE					SUJET	
Epreuve : Mise en oeuvre – Partie : Conduite – manoeuvre – canotage						
Session : 2011	Repère: EP2	Durée : 5h00	Coef : 12	Epreuve Pratique	Page : 1 sur 4	

## Mise en œuvre

### *1 – Conduite (sur 50 points)*

- 1.1 - Effectuer tous les contrôles avant le départ (bouées, VHF, sifflet, gouvernail, commandes....).
- 1.2 - Prendre la barre et commander les ordres de largage en tenant compte du vent et du courant.
- 1.3 - Conduire le bâtiment en suivant le parcours défini par l'examineur.
- 1.4 - Transmettre un message par la VHF en destination d'un éclusier, d'un autre bâtiment ou d'un homme d'équipage sur le pont.
- 1.5 - Effectuer au moins une manœuvre (sortie de port, virer le bateau ou accostage).
- 1.6 - Prendre place devant le radar et le régler.
- 1.7 - Effectuer un parcours au radar en donnant les ordres de barre et de giration à un barreur si nécessaire.

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION
1.1 – Contrôler le bâtiment avant l'appareillage.	Bâtiment équipé de radar, VHF et de l'équipement obligatoire.	Connaissance du matériel obligatoire à bord.
1.2 – Définir un ordre de largage en fonction du vent ou du courant.	Bateau et son gréement.	Respect de l'ordre de largage. Connaissance de la dénomination des différents cordages. Clarté de la diffusion des ordres de largage.
1.3 – Tenir un cap et suivre un itinéraire défini.	Bateau et son gréement.	Précision dans la tenue d'un cap. Respect de la signalisation. Capacité à s'adapter aux situations rencontrées
1.4 – Transmettre un message.	Poste émetteur récepteur VHF.	Choix de la voie. Respect de la procédure. Clarté et précision du message.
1.5 – Effectuer des manœuvres simples de base.	Bateau et son gréement.	Respect des règles de sécurité (annonce, vitesse, observation du trafic...).
1.6 – Régler un radar, interpréter l'image.	Bateau équipé d'une installation radar et du matériel obligatoire s'y référant.	Capacité à régler un radar. Qualité du réglage. Qualité et clarté des explications
1.7 – Parcourir un secteur au radar en transmettant des vitesses de giration au barreur.	Bateau équipé d'une installation radar et du matériel obligatoire s'y référant. Un barreur si nécessaire.	Interprétation de l'image. Précision de la navigation.

EXAMEN : C.A.P. NAVIGATION FLUVIALE				SUJET	
Epreuve : Mise en œuvre – Partie : Conduite – manœuvre – canotage					
Session : 2011	Repère: EP2	Durée : 5h00	Coef : 12	Epreuve Pratique	Page : 2 sur 4

## 2- Manœuvre (sur 60 points)

- 2.1 Communiquer par geste avec la timonerie.
- 2.2- Mettre en place les éléments de protection en fonction du point d'accostage.
- 2.3- Amarrer le bateau avec au minimum :
  - Deux aussières.
  - Deux amarrages différents (bitte simple et en huit)
  - L'utilisation d'un lance amarre.
- 2.4- Larguer le bateau selon l'ordre reçu de la timonerie.
- 2.5- Assurer la fonction de vigie pour l'accostage ou l'entrée dans une écluse. Transmettre toutes les informations utiles à destination de la timonerie (distances etc.)
- 2.6- Préparer le guindeau et effectuer le mouillage d'une ancre (réel ou simulé)

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION
2.1 – Communication gestuelle	Choix du geste approprié	Compréhension du message gestuel adressé ou provenant de la timonerie.
2.2 – Mettre en place les éléments de protection.	Défenses.	Choix du nœud pour l'amarrage de la défense. Positionnement de la défense par rapport au point d'accostage.
2.3 – Amarrer le bateau (sur bitte simple et en huit) à l'aide d'un cordage synthétique ou mixte.  Utiliser un lance amarre du bateau vers le quai (minimum 10 mètres)	Un bateau avec son gréement (Aussières, défenses, lance amarre...)	Préparation du poste de travail. Choix du nœud et réalisation de l'amarrage entre le lance amarre et l'aussière. Exactitude de l'amarrage des différentes aussières sur le bolland. Conformité du geste lors des amarrages. Précision du lancé au lance amarre
2.4 – Appareiller	Bateau amarré à quai, dans une écluse ou sur un duc d'albe.	Equipement (gilet de sauvetage, gants de manœuvre...) conforme à la tâche à effectuer. Communication avec la timonerie avant exécution du largage. Respect des règles de sécurité dans le travail. Rangement du matériel.
2.5 – Assurer la vigie.	Bateau en manœuvre d'accostage ou d'entrée dans une écluse.	Quantité d'informations transmises à la timonerie. Précision des distances transmises. Pertinence des informations transmises.
2.6 – Préparer le guindeau. Mouiller l'ancre et s'assurer de la tenue du mouillage.	Un guindeau gréé.	Respect de la chronologie dans le processus de préparation du guindeau et du mouillage. Technique utilisée pour s'assurer de l'arrêt complet du bâtiment.

EXAMEN : C.A.P. NAVIGATION FLUVIALE				SUJET	
Epreuve : Mise en œuvre – Partie : Conduite – manœuvre – canotage					
Session : 2011	Repère: EP2	Durée : 5h00	Coef : 12	Epreuve Pratique	Page : 3 sur 4

### 3- Canotage (sur 30 points)

- 3.1- Contrôler l'équipement de l'embarcation.
- 3.2- S'équiper du gilet de sauvetage individuel.
- 3.3- Mettre à l'eau l'embarcation (réelle ou simulée).
- 3.4- Effectuer un parcours (déterminé par l'examinateur) à la godille et à la nage marinière  
A l'issue, amarrer le canot.
- 3.5- Remonter l'embarcation à bord du bateau (réelle ou simulée).

ETRE CAPABLE DE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES D'EVALUATION
3.1 – Contrôler l'équipement d'une embarcation.	Un canot avec son gréement.	Connaissance du matériel constituant le gréement d'un canot (au minimum : Une paire d'avirons, une écope, un bout pour l'amarrage)
3.2 – S'équiper avant d'embarquer dans un canot.	Un canot avec son gréement. Gilet de sauvetage.	Utilisation conforme du matériel de sécurité. Ajuster le gilet et être capable de décrire son fonctionnement (si gilet à déclenchement automatique).
3.3 – Mettre à l'eau une embarcation (réelle ou simulée).	Un canot. Un bossoir ou un mât de charge pour la mise à l'eau.	Respect de la chronologie lors des phases de la mise à l'eau. Respect des règles de sécurité.
3.4 – Se déplacer avec un canot à la godille et à la nage marinière	Un canot avec son gréement.	Technique utilisée Précision du déplacement. Vitesse du déplacement. Précision de l'accostage et amarrage du canot.
3.5 - Remonter l'embarcation à bord du bateau (réelle ou simulée).	Un canot. Un bossoir ou un mât de charge	Respect de la chronologie lors des phases de la de remontée du canot à bord. Respect des règles de sécurité.